

**Pour la mise en place d'un établissement intégré
de formation postsecondaire dans le Nord-Ouest :
moteur du développement régional et
tremplin de la société du savoir**



Mémoire présenté à la Commission sur
l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick

par

la Table de concertation régionale sur l'éducation
postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick

Edmundston
17 mars 2007

1. Introduction

La Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick a reçu le mandat d'étudier en profondeur le système d'éducation postsecondaire de la province sur la base des nouvelles réalités qui influencent le devenir de notre province, de notre pays et du monde.

L'analyse préliminaire de la commission révèle à quel point un questionnement de fond s'avère plus que jamais nécessaire si nous voulons que notre système d'éducation postsecondaire soit outillé pour faire face aux nombreux défis qui se présentent à lui et pour qu'il soit en mesure d'y répondre de manière pertinente, flexible, efficace et responsable, en ayant comme **préoccupation centrale** les étudiantes et les étudiants.

La commission a privilégié six angles d'analyse dans son document de réflexion. Il s'agit :

- de l'accessibilité aux études postsecondaires;
- de la pertinence de l'offre de formation;
- de la qualité de l'offre de formation et de la responsabilité des établissements;
- du degré d'efficacité du système d'éducation postsecondaire;
- du niveau de collaboration et de différenciation entre les établissements;
- du financement du système.

Sur cette base, elle pose un certain nombre de questions et propose certaines pistes de réflexion.

La Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick, un regroupement informel d'acteurs économiques, sociaux et éducatifs de cette région de la province, partage plusieurs vues exprimées par la commission dans son document de réflexion. En particulier, elle partage l'idée selon laquelle des changements de fond devront vraisemblablement s'opérer dans notre façon de **concevoir** et de **livrer** l'offre de formation postsecondaire si nous voulons continuer de répondre adéquatement aux besoins et si nous voulons assurer le développement d'un système d'éducation postsecondaire provincial fort, dynamique et équilibré dans les années qui viennent.

La table de concertation a souhaité apporter sa contribution à la réflexion de la commission en analysant en particulier comment la problématique du renouvellement de l'enseignement postsecondaire pourrait s'exprimer dans le contexte spécifique du nord-ouest du Nouveau-Brunswick à partir des axes de réflexion qu'elle propose et en tenant compte des spécificités régionales.

Le présent mémoire se divise en quatre principales sections. La première section offre une perspective historique sur la réalité de l'éducation postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. La deuxième section résume la perception qui se dégage actuellement quant aux défis qui se présentent à la région en matière d'éducation postsecondaire. La troisième section exprime de manière synthétique la vision de ce qui apparaît important en matière d'éducation postsecondaire dans la région aux yeux de la table de concertation. Enfin, la dernière section ouvre la voie sur ce qui pourrait être réalisé dans la région pour répondre aux défis qui auront été présentés dans les sections précédentes.

2. Ce qui se fait en matière d'éducation postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick

Notre région est privilégiée de pouvoir compter sur deux établissements de formation postsecondaire, l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston. Ces deux établissements jouent, depuis plusieurs décennies déjà, un rôle crucial en matière de formation postsecondaire et apportent une contribution irremplaçable au développement social, économique et culturel de la collectivité régionale.

Bien établis, ils ont toutefois d'importants défis à relever au cours des prochaines années, notamment sur le plan de la démographie et sur celui des infrastructures, s'ils veulent continuer de répondre aux besoins d'une région qui connaît actuellement d'importants changements socioéconomiques.

2.1. Le profil des deux établissements régionaux

2.1.1. L'Université de Moncton, campus d'Edmundston (UMCE)

HISTORIQUE – La création de l'UMCE remonte à 1946, lorsque la congrégation des Pères eudistes a jeté les bases du Collège Saint-Louis à Edmundston. Cet établissement, un collège classique pour garçons, a décerné ses premiers diplômes de baccalauréat ès arts en 1953. Concurrément, les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph implantaient à Saint-Basile le Collège Maillat, destiné aux jeunes filles. Établissement affilié au Collège Saint-Louis, le Collège Maillat a également vu ses premières étudiantes obtenir leur baccalauréat ès arts en 1953. Ces deux établissements de formation postsecondaire du Nord-Ouest vont prendre leur essor au fil des années 1950, malgré les conditions de précarité dans lesquelles ils doivent œuvrer, privés qu'ils sont de tout financement gouvernemental, en raison de leur caractère confessionnel.

Le paysage de l'enseignement universitaire francophone au Nouveau-Brunswick change toutefois radicalement en 1963, après le rapport de la Commission Deutsch. L'Université de Moncton est créée; l'Université Saint-Louis accepte de suspendre l'application de sa charte universitaire et de s'affilier en matière académique à la nouvelle université. Dorénavant, le Collège Saint-Louis (et son collège affilié, le Collège Maillat) relève académiquement de l'Université de Moncton, tout en demeurant des entités indépendantes sur les plans administratif et financier. Cette situation perdure jusqu'en 1975. Entre-temps, toutefois, les Pères eudistes et les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph ont cédé en 1972 l'administration et la propriété de leurs établissements respectifs à une société laïque, le Collège Saint-Louis-Maillet.

En 1975, après divers enquêtes et rapports, les structures de l'enseignement universitaire francophone sont profondément remaniées. L'Université de Moncton est en quelque sorte refondée. Elle est dorénavant constituée de trois campus, établis dans les trois régions francophones de la province – Edmundston, Moncton et Shippagan –, des campus qui sont parties intégrantes du nouvel ensemble, en dépit du nom utilisé pour l'identifier. La *Loi sur l'Université de Moncton*, adoptée en 1977, balise l'intervention du campus d'Edmundston dans le champ de la programmation. L'UMCE maintient un acquis, le baccalauréat ès arts, et obtient l'autorisation de

donner les formations dans les deux premières années de tous les programmes d'études de l'Université de Moncton.

L'implantation du programme de baccalauréat en sciences forestières, à partir de 1986, marque un tournant dans l'histoire récente de l'UMCE. De haute lutte, le campus obtient en effet l'exclusivité de cette formation hautement significative aux yeux de la population régionale et dans un domaine crucial pour l'économie régionale. Pour ce faire, la *Loi sur l'Université de Moncton* est modifiée de manière à autoriser l'offre au campus des cinq années du programme. Plus récemment encore, le campus a obtenu l'autorisation de donner la 3^e année des nouveaux programmes intégrés en éducation et l'entièreté du baccalauréat en science infirmière, sous l'égide de l'École réseau de science infirmière.

Fière de sa soixantaine d'années d'existence, l'UMCE est donc aujourd'hui un établissement universitaire offrant un vaste éventail de programmes, certains au complet, d'autres partiellement, au bénéfice d'une clientèle diversifiée et reconnaissante.

PROGRAMMES OFFERTS – Du point de vue de sa programmation, l'UMCE a une double vocation : 1) l'offre de programmes de formation complets dans quelques grands domaines disciplinaires ou professionnels et 2) l'offre de la 1^{re}, de la 2^e ou de la 3^e année d'une vaste gamme de programmes, à titre de porte d'entrée aux études universitaires.

Les programmes offerts au complet sont les suivants : baccalauréat ès arts multidisciplinaire (4 ans); diplôme en sciences de la santé (préparation aux programmes professionnels de la santé, par exemple la médecine, et d'une durée de 2 ans); baccalauréat en sciences forestières (5 ans); baccalauréat en science infirmière (4 ans); baccalauréat appliqué en agroforesterie, conjointement avec le CCNB, campus d'Edmundston (5 ans) et la maîtrise en sciences forestières (2 ans).

Les autres programmes offerts touchent à une diversité de disciplines, dans divers domaines : *Administration des affaires*; *Arts et sciences sociales* – Anglais, arts visuels, économie, géographie, histoire, linguistique, littérature, philosophie, psychologie, sciences politiques, sociologie; *Sciences et génie* – biochimie, biologie, chimie, informatique, ingénierie, mathématiques, physique, statistiques; *Éducation* – primaire, secondaire, éducation physique; *Santé et services communautaires* – kinésiologie, nutrition, récréologie, science infirmière.

L'UMCE propose également la 1^{re} année des programmes articulés suivants : thérapie respiratoire, radiologie, techniques de laboratoire et design d'intérieur.

INSCRIPTIONS – L'UMCE comptait 511 étudiantes et étudiants à temps complet le 1^{er} décembre 2006. Le corps professoral régulier est formé de 55 professeures et professeurs. Durant la dernière année universitaire, environ 25 % des cours ont été donnés par des chargées et des chargés de cours.

Trois unités académiques, dont Arts et lettres – Sciences humaines, Éducation et Science infirmière, comptent chacune environ 20 % de l'effectif étudiant, soit une centaine d'étudiantes et d'étudiants. Les autres sont de taille inégale : 16 % de l'effectif étudiant en Sciences, 12 % en Administration et 8 % en Sciences forestières.

Les programmes les plus populaires sont les suivants : baccalauréat en science infirmière (104 inscriptions sur 4 ans); baccalauréat en administration des affaires (59 – 2 ans); baccalauréat ès arts – baccalauréat en éducation : (52 – 3 ans); baccalauréat ès arts multidisciplinaire (48 – 4 ans); diplôme en sciences de la santé (45 – 2 ans); baccalauréat en sciences forestières (33 – 5 ans); années préparatoires au travail social (23 – 2 ans); baccalauréat en psychologie (20 – 2 ans); baccalauréat en ingénierie (16 – 1 an); maîtrise en sciences forestières (12 – 2 ans).

Les données sur les inscriptions montrent que l'UMCE joue un rôle crucial à titre de porte d'entrée aux études universitaires. Depuis les huit dernières années, les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants ont représenté entre 37 % et 42 % de l'effectif étudiant. Bon an, mal an, l'UMCE fournit à l'Université de Moncton de 18 % à 22 % de ses nouvelles inscriptions. Le nord-ouest du Nouveau-Brunswick regroupe cinq écoles polyvalentes. Dans celles-ci, le taux de pénétration de l'UMCE est très bon. Il est même exceptionnel à la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston, atteignant environ 40 % au fil des ans. Concrètement, ceci signifie que sur cinq diplômées et diplômés de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, deux s'inscrivent au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton.

De par ses inscriptions en première année, l'UMCE est essentiellement un établissement à vocation régionale. Ainsi, en 2006-2007, environ 88 % de tous les nouvelles et nouveaux étudiants inscrits à l'UMCE sont issus des cinq polyvalentes régionales. Les autres viennent des autres régions du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Francophonie internationale.

L'UMCE propose aussi une importante offre de formation continue à temps partiel à la communauté régionale. Celle-ci est constituée de programmes, de cours, d'ateliers et d'autres activités de perfectionnement professionnel et de développement personnel qui touchent quelques centaines de personnes annuellement. Les inscriptions à temps partiel au 1^{er} cycle ayant diminué depuis quelques années, l'UMCE se tourne aujourd'hui davantage vers le 2^e cycle, secteur qui semble le plus prometteur pour les études à temps partiel dans les années qui viennent.

Dans le même ordre d'idée, le campus s'est tourné aussi vers la formation à distance dans le but d'élargir sa clientèle en offrant des possibilités accrues de formation et un meilleur service aux étudiants à temps partiel aux prises avec des contraintes professionnelles et personnelles, ainsi qu'un manque de disponibilité pour assister à des cours en présentiel. Finalement, la formation continue non créditée a connu un essor important avec la création des consortiums de formation qui répondent à des besoins précis et criants, de formation sur mesure pour les entreprises de la région.

FINANCES – En 2006-2007, le budget de fonctionnement de l'UMCE s'établissait à 11,2 millions de dollars. Les revenus provenaient surtout de deux sources : les subventions provinciales (7,5 millions de dollars) et les droits de scolarité (2,8 millions de dollars). Les dépenses étaient en bonne partie affectées au paiement de salaires, la masse salariale (salaires et avantages sociaux) accaparant 76 % des dépenses de fonctionnement. Environ 120 personnes étaient à l'emploi du campus au cours de la dernière année. De ce nombre, 55 l'étaient à titre de professeure ou de professeur. Les retombées économiques découlant des activités de l'UMCE ont été évaluées à environ 25 millions de dollars.

INFRASTRUCTURES – Le campus d'Edmundston comprend des édifices couvrant une superficie de 28 000 m², évalués à 50 millions de dollars (2005). Il regroupe sept pavillons distincts :

- le pavillon Simon-Larouche, qui a ouvert ses portes en 1949 et qui regroupe les services administratifs ainsi que 70 % des cours offerts en salle de classe;
- le pavillon Éducation, construit au début des années 1960 et qui abrite quelques salles de classe et le gymnase;
- le pavillon Louis-A.-Lebel, érigé à la fin des années 1960 et qui regroupe la bibliothèque ainsi que les salles d'enseignement et les laboratoires des sciences;
- la résidence Louis-Cyr, construite elle aussi à la fin des années 1960 et qui compte 90 unités de logement;
- le pavillon de la Foresterie, construit à la fin des années 1980 et dédié aux fonctions administratives et d'enseignement de la Faculté de foresterie; ce pavillon héberge également le Centre international pour le développement de l'infrastructure en français (CIDIF);
- le Musée historique du Madawaska, cédé à l'Université par la province du Nouveau-Brunswick dans les années 1980 et dont les locaux sont utilisés notamment par la Galerie Colline, la Société historique du Madawaska et par l'Université du Troisième Âge du Nord-Ouest;
- Le Complexe sportif régional qui a été construit en 1989.

2.1.2. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston (CCNB-E)

Le CCNB-E fut fondé en 1965 sous le vocable d'École des métiers d'Edmundston. En 1975, il devenait le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston. Le CCNB-E possède deux centres de formation, un premier à Edmundston et un deuxième à Grand-Sault. Le site principal du campus, situé à Edmundston, a été construit en 1964 et était évalué à 10 millions de dollars en 1994. Il couvre une superficie de 11 000 m² sise sur un terrain de 17,29 acres. Le site de Grand-Sault, utilisé par le CCNB-E, n'appartient pas comme tel à l'institution, mais est régi par le ministère de l'Approvisionnement et des Services.

Le budget annuel de l'établissement se chiffrait à 6,4 millions de dollars en 2006-2007. Les revenus provenaient surtout de deux sources : les subventions provinciales (5 millions de dollars) et les revenus émanant de la formation continue (1,4 million de dollars). L'établissement compte 94 employés à temps plein dont 51 professeurs et 43 employés de soutien. De plus, le campus fait appel en moyenne à une trentaine de personnes surnuméraires sur une base annuelle.

Qu'il s'agisse de programmes réguliers, de formation sur mesure, de programmes de récupération scolaire ou ceux de l'apprentissage, le campus accueille actuellement 1 485 étudiantes et étudiants. De ce nombre, 453 étudiantes et étudiants fréquentent l'établissement à temps plein et 1 032 étudiants suivent ou ont suivi de la formation à contrat.

Depuis ses débuts en 1965, le CCNB-E a décerné un total de 7 715 diplômes et certificats, ce qui témoigne grandement de l'impact de cette institution d'enseignement dans le développement du nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

Les inscriptions du CCNB-E proviennent pour 60 % de la région du nord-ouest de la province. Le reste des apprenantes et apprenants provient essentiellement d'autres régions francophones du Nouveau-Brunswick.

Le CCNB-E offre de la formation professionnelle, technique et technologique spécialisée dans les domaines de la construction, du tourisme, de l'agriculture, de la santé, de la gestion, du génie, de la biotechnologie, de l'agroalimentaire et de l'agroforesterie. La grande majorité des programmes offerts au CCNB-E sont du type coopératif (coop) et comprennent des stages de longue durée en milieu de travail.

Les programmes que le CCNB-E est habilité à offrir sont les suivants :

- Agroforesterie – 5 ans (conjointement avec l'UMCE)
- Aide en santé – 22 semaines
- Biotechnologie – 2 ans
- Charpenterie – 1 an
- Cuisine professionnelle – 1 an
- Électricité – 1 an
- Électricité industrielle – 2 ans
- Études générales – entrée et sortie continues
- Infirmières auxiliaires – 2 ans
- Techniques culinaires – 1 an
- Techniques de bureau – 2 ans
- Techniques de climatisation, ventilation, réfrigération et air conditionné – 2 ans
- Techniques de gestion administrative – 1 an
- Techniques de tourisme - 1 an
- Techniques d'hôtellerie et restauration – 1 an
- Techniques spécialisées en milieu carcéral – 1 an
- Technologie du génie civil – 3 ans
- Tourisme international – 1 ½ an ; multi sites : Edmundston / St-Andrews / Merida (Mexique)
- Technologie des procédés industriels – 2 ans

En plus des programmes de formation réguliers, le campus offre annuellement plusieurs programmes de formation sur mesure qui relèvent de ses champs de spécialités et qui rencontrent un besoin de la communauté, de l'industrie ou du marché de l'emploi (exemple : soudage, techniques culinaires, informatique, langues secondes, services à la clientèle, compétences essentielles à l'employabilité, aide en santé, préposé aux soins, mécanique de machineries fixes, procédés industriels, etc.). Le CCNB-E offre aussi, chaque année, des blocs de formation pour les métiers régis par la Division de l'Apprentissage (exemple : charpenterie, électricité, chauffage, réfrigération & air conditionné.). Grâce à une entente avec l'UMCE, la possibilité de poursuivre des études au niveau universitaire existe dans le cas d'un programme articulé en agroforesterie. Certains programmes de formation offrent également la chance de compléter une partie du programme d'études sous forme d'échanges étudiants au niveau international.

2.2. La contribution historique de l'éducation postsecondaire au développement de la région

La contribution de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston, est largement reconnue et grandement appréciée dans la communauté régionale du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et au-delà. Celle-ci prend diverses formes, toutes aussi essentielles les unes que les autres. Depuis leur création, les deux établissements ont contribué et continuent de contribuer notamment :

- **À la formation initiale et continue d'une main-d'œuvre qualifiée comprenant plusieurs milliers de personnes**, issues directement des écoles secondaires ou provenant du monde du travail, originaires du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, des autres régions francophones de la province ou du pays ou même, plus récemment, de la Francophonie internationale. Grâce aux deux établissements, ces apprenantes et ces apprenants ont pu obtenir un diplôme universitaire, professionnel ou technique. Elles ou ils ont pu aussi commencer près de chez elles des études universitaires ou terminer les exigences conduisant à un diplôme d'études secondaires. L'UMCE et le CCNB-E ont permis à la région et à la province de se doter d'une main-d'œuvre francophone qualifiée dans une variété de domaines, que ce soit les affaires, la santé, la fonction publique, les professions, les métiers, etc.
- **Au développement économique, social, culturel et civique régional**, en formant des citoyennes et des citoyens instruits, engagés et ouverts sur le monde et en constituant un foyer d'expertise dont la valeur a maintes fois été démontrée dans l'histoire de la région. Les deux établissements forment non seulement une main-d'œuvre qualifiée, mais ils contribuent aussi à la formation de personnes qui sont en mesure de relever les défis d'une citoyenneté engagée et ouverte sur le monde. Dans de nombreux domaines, les experts des deux établissements ont fait et continuent de faire leur marque, notamment dans le monde des affaires, dans celui du développement économique régional, de la santé, de l'éducation ou de la culture, pour ne nommer que quelques exemples.
- **À l'activité économique régionale, en raison des emplois bien rémunérés qu'ils offrent et des retombées économiques qu'ils génèrent**. Les deux établissements de formation postsecondaire sont en eux-mêmes des piliers d'une économie régionale en mutation, de moins en moins axée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles et de plus en plus axée sur le savoir. Ils regroupent plus de 200 personnes dans des emplois pour la plupart de grande qualité et prestigieux, qui sont générateurs de prospérité pour une collectivité. Qui plus est, les deux établissements ont globalement des retombées économiques découlant de leur activité qui dépassent grandement leur budget de fonctionnement. En appliquant un facteur de multiplication conservateur de 2,2, les retombées économiques directes des deux établissements pris ensemble représentent une somme de 40 millions de dollars par année pour la région.

On le voit, la présence forte d'une offre de formation postsecondaire diversifiée et de qualité, ainsi que tout ce qui accompagne la présence physique d'établissements voués à cette fin, a représenté et représente toujours, non seulement un atout, mais un moteur vital du dynamisme socioéconomique et culturel de la région. Si cette dernière a réussi à se tirer d'affaire comme elle l'a fait depuis la Seconde Guerre mondiale, en particulier durant les périodes économiques les plus difficiles, c'est en grande partie grâce à cette présence durable de l'éducation postsecondaire.

Mais, s'il y a une leçon à tirer de l'aventure de l'éducation postsecondaire dans cette partie de la province, c'est qu'elle aura dû sans cesse s'adapter et innover pour arriver à assurer son avenir. Les années qui viennent ne feront pas exception à cette règle.

3. Les principaux défis à relever pour l'avenir

De tout temps au cours de leur histoire, les deux établissements de formation postsecondaire régionaux ont eu à relever de nombreux défis. La résilience de l'UMCE est particulièrement remarquable. Doté de très peu de moyens, privé durant longtemps de subventions gouvernementales, l'établissement universitaire du Nord-Ouest a su faire sa place au sein du monde universitaire canadien à force de persévérance de ses dirigeants et de son personnel, mais aussi et surtout en raison de l'appui indéfectible qui lui a été manifesté par la population de la région. Cet appui a pris plusieurs formes – fidélité de la clientèle régionale du point de vue des inscriptions, contribution aux campagnes de financement populaire, manifestations de solidarité régionales lors de la Crise de 1975 et de la Crise de la foresterie en 1984 – et a assuré la pérennité de l'UMCE au fil des ans dans des eaux parfois troubles.

La collectivité régionale du Nord-Ouest est attachée à ses établissements de formation postsecondaire. Elle se mobilisera donc pour leur permettre de surmonter les défis qui sont les leurs, et aussi les siens, au cours de la prochaine décennie :

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE : Le Nouveau-Brunswick va enregistrer au cours de la prochaine décennie une diminution importante du nombre de diplômées et de diplômés en provenance des écoles secondaires de la province. Du côté francophone, la baisse est estimée à environ 25 %. La situation risque d'être plus problématique encore au Nord-Ouest. Selon les données de l'effectif scolaire actuel dans les écoles de la région, le nombre de finissantes et de finissants des cinq polyvalentes régionales – Edmundston, Grand-Sault, Saint-Léonard, Saint-Quentin et Kedgwick – va diminuer de 39 % entre 2005-2006 et 2016-2017. Ce sont aussi peu que 362 élèves qui vont graduer en juin 2017, tandis qu'ils étaient 676 en 2005-2006.

La diminution du nombre de finissantes et de finissants des écoles secondaires va toucher durement l'UMCE et le CCNB-E, qui tirent du bassin régional la plus grande partie de leurs inscriptions à temps plein. La baisse de l'effectif scolaire est telle que les deux établissements en ressentiront les effets au cours de la prochaine décennie. De plus, la balance migratoire déficitaire de la région aura aussi une incidence sur les inscriptions à temps partiel et en formation continue qui représentent des activités importantes pour chacun des établissements régionaux.

LE DÉFI DU FINANCEMENT – Pour l'un des établissements, l'UMCE, le déclin démographique entraînera aussi un défi financier, en raison du manque à gagner sur le plan des droits de scolarité. Ceux-ci constituent environ le quart des revenus de l'établissement, soit un montant de 2,8 millions de dollars en 2005-2006. Si la baisse anticipée des inscriptions se confirme, l'UMCE se verra donc privée d'une partie de ses revenus. Pour l'autre établissement, le CCNB-E, l'impact sera moindre à moins que des changements ne soient apportés au mode de financement des collèges. Toutefois, l'UMCE et le CCNB-E demeurent globalement aussi tributaires du financement gouvernemental. Or, celui-ci est soumis à diverses contraintes, spécialement celle de la compétition accrue pour le financement des autres activités gouvernementales, notamment dans le domaine de la santé. À ce titre, le défi financier est le même pour les deux établissements.

LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES – Les infrastructures des deux établissements sont vieillissantes et parfois même désuètes. Dans le cas du CCNB-E, en particulier, l'édifice accuse le poids des années. Il ne répond plus aux besoins académiques de l'établissement. Il ne permet pas, non plus, l'offre de services de qualité aux étudiantes et aux étudiants. De tous les édifices abritant un collège communautaire au Nouveau-Brunswick, il est un de ceux nécessitant, de manière la plus urgente et la plus fondamentale, des travaux majeurs de rénovation. En fait, les travaux à réaliser sont d'une telle ampleur que le scénario d'une nouvelle construction est probablement plus avantageux financièrement qu'une rénovation en profondeur de l'édifice existant. Pour ce qui est de l'UMCE, le défi des infrastructures est en voie d'être relevé. Grâce à une contribution gouvernementale importante et aux sommes ramassées dans le cadre de la campagne de financement Excellence de l'Université de Moncton, l'UMCE dispose d'un montant d'environ 6,7 millions de dollars pour mettre à niveau son principal édifice, le pavillon Simon-Larouche – notamment effectuer divers travaux reliés à la sécurité publique et aménager de nouveaux espaces d'enseignement et d'apprentissage. L'ensemble des travaux requis dans le pavillon Simon-Larouche sont toutefois évalués à 10 millions de dollars, ce qui fait que l'université doit trouver des fonds pour terminer le tout. Plus encore, les autres édifices du campus, quoique de construction plus récente, auront également besoin sous peu de travaux d'entretien importants. Bref, les deux établissements partagent donc également le défi de l'entretien et du renouvellement des infrastructures.

LE DÉFI DE LA PROGRAMMATION – Les deux établissements offrent une programmation variée. Historiquement, celle-ci a été plutôt bien adaptée aux besoins de la collectivité régionale du Nord-Ouest. Dans un contexte où les fondements de l'économie régionale changent et où l'économie et la société du savoir s'imposent dans les sociétés occidentales, les deux établissements de formation postsecondaire de la région sont toutefois mis au défi du point de vue de leur programmation. Ils devront être en mesure de déployer une offre de formation qui réponde aux exigences du monde moderne et des réalités que vivent les apprenantes et apprenants d'aujourd'hui, jeunes et moins jeunes. Pour cela, l'offre de formation devra notamment être plus diversifiée, plus flexible, moins compartimentée et adaptable. L'offre de formation devra s'assurer d'être toujours pertinente et répondre aux besoins sociaux et économiques de la population régionale, tout en étant porteuse d'avenir pour les deux établissements. Elle devra aussi mieux s'arrimer aux réalités des écoles publiques et mieux soutenir la transition vers le postsecondaire pour les élèves.

LE DÉFI DE L'ACCESSIBILITÉ – Dans le réseau universitaire, les droits de scolarité ont fortement progressé au cours des dernières années, tant et si bien que de plus en plus d'étudiantes et d'étudiants risquent de ne pas pouvoir entreprendre ou terminer des études universitaires. Les droits de scolarité ont également été haussés dans les collèges. Déjà confrontés au défi de la démographie déclinante, les deux établissements de formation postsecondaire régionaux doivent aussi œuvrer dans un environnement où de moins en moins d'étudiantes ou d'étudiants pourront se payer des études. Historiquement, l'UMCE et le CCNB-E ont grandement contribué à l'accessibilité de la formation postsecondaire pour les apprenantes et les apprenants du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, leur présence permettant à plusieurs de réduire le coût des études universitaires ou collégiales. Il est intéressant de constater, par exemple que plus de 40 % des élèves de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany d'Edmundston entreprennent des études universitaires. Ce taux de participation aux études universitaires dépasse de beaucoup la moyenne nationale. Il témoigne éloquentement de l'impact positif de l'UMCE sur l'accessibilité aux études

universitaires dans son milieu d'implantation. Sa présence et celle du CCNB permet à la région de relever le défi de l'accessibilité aux études postsecondaires.

LE DÉFI DE LA COMPÉTITION DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS ET DE LA MOBILITÉ DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE – La priorité est au recrutement dans tous les établissements universitaires et collégiaux canadiens. Autrefois ignorés, les « petits marchés » comme celui du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick sont aujourd'hui assidument et directement courtisés par les grandes universités et les principaux établissements collégiaux. Qui plus est, la génération actuelle est très mobile et à la recherche de nouveaux défis dans les grands centres urbains ou à l'international. Les deux établissements de formation postsecondaire ne peuvent pas compter que sur une clientèle étudiante régionale captive. Ils doivent relever le défi de la compétition des autres établissements et des désirs de mobilité étudiante en lui offrant ici ce qu'elle peut trouver ailleurs, et mieux encore. La mobilité étudiante offre aussi des occasions pour qu'ils aillent recruter à l'extérieur de leur territoire traditionnel, ailleurs au pays et à l'international, et offrir des formations qui ne se trouvent nulle part ailleurs et qui, tout en répondant aux besoins régionaux, répondent aussi aux besoins d'autres communautés similaires ou apparentées à l'autre bout du monde s'il faut. On peut penser localement et agir globalement! Les technologies nous permettent en particulier d'y aspirer.

LE DÉFI DE LA GOUVERNANCE – Ce défi est particulièrement celui du CCNB-E et de tous les autres campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. La structure actuellement de rattachement du collège à un ministère provincial n'est plus appropriée. Elle limite la capacité d'intervention du CCNB. Elle doit être révisée. Il est important que les établissements de formation postsecondaire régionaux puissent évoluer dans un contexte où les particularités et les besoins sont respectés et pris en compte dans le processus décisionnel.

4. Ce qui nous semble important en matière de formation postsecondaire

La région reconnaît l'excellente contribution de l'UMCE et du CCNB-E en matière de formation postsecondaire. Elle souhaite appuyer les deux établissements pour relever les défis des années à venir. Dans le contexte d'une volonté de la collectivité régionale de prendre en main son développement social et économique, l'UMCE et le CCNB-E auront un rôle de premier ordre à jouer au cours des prochaines décennies.

Pour les membres de la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire, la formation postsecondaire est vue comme étant un outil conduisant à **l'autosuffisance de la collectivité régionale** et comme un moyen pour assister ses membres dans l'optimisation de leur potentiel économique et social personnel. Plus spécifiquement, la formation postsecondaire est vue comme un outil et un moyen pour :

- **répondre aux besoins des apprenantes et des apprenants**, peu importe leur âge, leur statut et leur provenance, pour une formation postsecondaire de qualité, flexible, accessible et abordable, par l'entremise d'une gamme la plus large possible de programmes universitaires et collégiaux, sans cesse mieux articulés entre eux;
- **maintenir les jeunes dans la région et prévenir leur exode à l'extérieur**, en leur offrant ici la formation voulue, que ce soit dans une filière universitaire ou collégiale;

- **attirer des personnes immigrantes et susciter le retour de ceux et celles qui auraient quitté la région** faute de débouchés professionnels stimulants, afin de redynamiser la collectivité régionale sur la base d'idées fraîches et de compétences diversifiées;
- **répondre aux besoins du marché de l'emploi**, grâce à une main-d'œuvre bien formée, se distinguant par ses connaissances, sa compétence, sa polyvalence et sa capacité d'adaptation au changement, que ce soit par l'entremise de la formation initiale ou de la formation continue;
- **outiller la région pour assurer son avenir économique**, en lui permettant notamment de diversifier sa base économique en augmentant sa participation dans les industries axées sur le savoir et les compétences et fondées sur la créativité et l'innovation par l'entremise de la recherche et du développement;
- **répondre aux besoins sociaux de la collectivité régionale**, en formant des citoyens connaissant et compétents, orientés vers l'action et la participation, soucieux du sort de celles et de ceux qui la composent et de leur environnement, capables de s'adapter à la diversité et ouverts sur le monde.

Pour que cela se réalise, le monde de l'enseignement postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick doit se moderniser. Il doit **penser et agir autrement**. Il a besoin d'un **nouveau modèle**.

Les fondements de ce modèle sont clairs.

- Les **besoins de l'apprenante ou de l'apprenant**, qu'il s'agisse d'un élève fraîchement diplômé d'une polyvalente ou d'un adulte effectuant un retour aux études, doivent être **au centre des préoccupations des diverses composantes du système de formation postsecondaire**.
- **Celui-ci doit être vu comme formant un tout**, dans une perspective holistique, plutôt que rassemblant deux grandes composantes – les universités et les collèges – évoluant chacune dans leur sphère distincte et séparée, et desservant des clientèles totalement différentes, ce qui n'est pas toujours le cas.
- Une conception holistique de la formation postsecondaire permettrait de créer les conditions propices pour **augmenter les occasions de mobilité étudiante entre les différentes filières de formation** en tenant compte notamment des désirs des étudiantes et des étudiants et des besoins du marché du travail, le tout dans le respect de la nature et des particularités de chaque filière.
- Une telle conception de la formation postsecondaire permettrait notamment **d'attirer davantage et de mieux retenir** les étudiantes et étudiants pour lesquels les modèles traditionnels n'offrent que peu de perspectives aujourd'hui.
- Plus globalement, cette réforme de l'éducation postsecondaire doit **accroître la fluidité du parcours** entre l'école secondaire et les établissements de formation postsecondaire et entre les établissements de formation postsecondaire et le marché du travail.

En définitive, cette réflexion ouvre la voie vers une nouvelle conception de l'éducation entre la maternelle et le postsecondaire.

5. Ce que nous voulons faire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick

Depuis leur création, l'UMCE et le CCNB-E ont joué pleinement leur rôle à titre d'établissements de formation postsecondaire, en diplômant ou en offrant des formations initiales ou continues à des milliers de personnes. Ils ont contribué de diverses manières à l'essor des collectivités régionale et provinciale. Les défis des années 2000 sont toutefois différents de ceux des décennies précédentes, tant de l'intérieur même de ces deux établissements que du point de vue de l'environnement externe.

Ces défis appellent une **reconsidération du rapport de compartimentation qui a fondé leur relation** à l'image de celle entretenue de manière générale par les universités et les collèges. Une telle reconsidération s'impose d'autant plus que les attentes de la collectivité régionale sont grandes, tant du point de vue de la contribution que peut lui apporter la formation postsecondaire que de leurs exigences en matière de responsabilité et de reddition des comptes.

Les membres de la Table de concertation régionale sur l'enseignement postsecondaire croient qu'un tel exercice s'impose. Notre **vision** est que cet exercice devrait déboucher sur le rapprochement des deux établissements de formation postsecondaire régionaux afin de créer *un véritable établissement intégré de formation universitaire et collégiale*. Ce rapprochement permettrait notamment de :

- maintenir et développer les grandes filières de formation postsecondaire existantes;
- maintenir et développer l'offre de programmes spécifiques à chacune d'elle et de développer de nouveaux programmes qui les intègrent;
- assurer de meilleures conditions de mobilité entre les différentes filières de formation postsecondaire et l'émergence de passerelles innovantes avec le secondaire;
- profiter des occasions de synergie entre les différents programmes offerts dans les trois filières;
- générer une masse critique d'apprenantes et d'apprenants susceptible de créer les conditions d'une vie académique et socioculturelle encore plus dynamique et stimulante;
- encourager l'innovation dans la programmation, notamment le développement de programmes appliqués véritablement intégrés (formation fondamentale, formation appliquée), dans des domaines liés à la société et à l'économie du savoir;
- partager des infrastructures académiques (bibliothèque, laboratoires, etc.) et des services destinés aux étudiantes et aux étudiants (librairie, animation sportive ou socioculturelle, cafétéria, etc.);
- doter la région d'un agent de transformation sociale et économique adapté aux défis qui sont les siens actuellement et dans les prochaines décennies.

Cette vision, nous en faisons une recommandation officielle à la Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Elle appelle de ses vœux un alignement de l'offre de

formation postsecondaire au nord-ouest du Nouveau-Brunswick au sein d'un établissement unique et intégré. Ce projet, il est déjà bien logé dans nos cœurs et nos esprits. Il bénéficie du soutien de la population de cette région. Pour nous, la balle est déjà lancée.

6. Conclusion

Le monde de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick devra relever des défis importants dans les années qui viennent. Celui du nord-ouest de la province devra lui aussi relever des défis qui lui sont propres. Une chose est certaine. Le statu quo ne représente pas une solution viable.

Compte tenu de l'ampleur des défis exposés précédemment et des attentes formulées par la population, les membres de la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire proposent que le rapprochement entre l'UMCE et le CCNB-E prenne la forme d'une intégration des deux partenaires au sein d'un établissement unique.

Pour réaliser ce changement, aucune carte routière préétablie n'existe. Cependant, des exemples canadiens comme le Collège universitaire de Saint-Boniface et les « *University College* » de la Colombie-Britannique pourront s'avérer utiles pour baliser le chemin. Évidemment, certaines conditions de base devront être présentes, notamment en ce qui a trait au changement souhaité dans la gouvernance du CCNB. Mais, plusieurs ingrédients sont d'ores et déjà réunis pour que le projet soit mené à bon port. Nous avons une vision claire du résultat souhaité. Nous avons un leadership académique et communautaire important. Nous pouvons compter sur l'engagement, la flexibilité et l'ouverture d'esprit des parties prenantes. Nous avons surtout la volonté inébranlable de faire en sorte que cette vision réponde en premier lieu aux besoins des clientèles, jeunes et moins jeunes.

Rassemblant une population fière de ses origines, indépendante d'esprit, inventive et ouverte au changement, le Nord-Ouest constitue un terrain fertile pour la mise en œuvre au Nouveau-Brunswick d'un nouveau modèle de conception et de livraison de la formation postsecondaire.

La sagesse millénaire chinoise a enseigné que ce n'est jamais le puits qui est trop profond, seulement la corde qui est trop courte. Ce projet, c'est une corde **primordiale** pour l'avenir de notre communauté!

Ce mémoire fut développé par la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire du nord-ouest du Nouveau-Brunswick dont voici les membres:

- Entreprise Madawaska
- Ville d'Edmundston
- Université de Moncton, campus d'Edmundston
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston
- District scolaire 3

Pour plus d'information :

Daniel Laplante
Président
Table de concertation régionale sur l'éducation
postsecondaire du nord-ouest du Nouveau-Brunswick

Téléphone : 506-735-4769
Télécopieur : 506-739-7486
Courriel : daniel.laplante@ent-madawaska.ca